



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du travail, de l'emploi et de la santé



N° 11542\*03

DECLARATION     D'OUVERTURE     DE MUTATION     DE TRANSLATION (1)

**D'un débit de boissons à consommer sur place**

**D'un restaurant**

**D'un débit de boissons à emporter**

(Art. L. 3332-3, L. 3332-4, L. 3332-4-1 du code de la santé publique)

**I Catégorie de licence (1)**

Débit de boissons à consommer sur place

Licence de 2<sup>ème</sup> catégorie

Licence de 3<sup>ème</sup> catégorie

Licence de 4<sup>ème</sup> catégorie

Restaurant

Petite licence restaurant

Licence restaurant

Débit de boissons à emporter

Petite licence à emporter

Licence à emporter

**II Le débit de boissons**

Raison sociale \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

**III Propriétaire (s):**

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Profession :

Profession :

Société (s'il y a lieu) :

Société (s'il y a lieu) :

Adresse :

Adresse :

Code postal :

Code postal

**IV Exploitant (s)**

Je soussigné(e)  M.  Mme  Mlle

Je soussigné(e)  M.  Mme  Mlle

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Date de naissance :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Nationalité :

Agissant en qualité de :

Agissant en qualité de :

(2) Date d'obtention du

permis d'exploitation : .....

permis de vente de boissons  
alcooliques la nuit : .....

(2) Date d'obtention du

permis d'exploitation : .....

permis de vente de boissons  
alcooliques la nuit : .....

**V Déclaration (1)**

Déclare vouloir  ouvrir,  exploiter,  transférer à partir du  
..... le débit de boissons susvisé, et certifie ne pas être justiciable des  
articles L. 3336-1, L. 3336-2 et L. 3336-3 du code de la santé publique.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du déclarant :

(1) cocher la case utile (2) Pour les débits de boissons à consommer sur place, les restaurants et les débits de boissons à emporter qui vendent des boissons alcooliques la nuit.

Les renseignements figurant sur cet imprimé seront utilisés pour la mise à jour d'un fichier informatisé, soumis aux droits d'accès en application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés